

# Hausse générale des prix de détail

Page 2

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4368 - Dimanche 7 janvier 2018 - Prix : 10 DA

Suite à la hausse annoncée des prix des carburants

## Les taxis clandestins doublent leurs tarifs

Page 4

Disposition de la France à restituer les crânes et les archives à l'Algérie

## Une «véritable avancée» dans la coopération mémorielle

Page 3

### Quand les Etats-Unis prennent leurs désirs pour la réalité

Par Mohamed Habili

**Q**u'une grande puissance comme les Etats-Unis ait demandé une réunion du Conseil de sécurité pour discuter de troubles tout de même encore à leurs débuts, voilà quelque chose qui ne s'est jamais vu, et qui probablement ne se reproduira pas de sitôt. Mieux, le fait ne se serait pas produit si ces événements avaient eu lieu ailleurs qu'en Iran, un pays, ou plutôt un régime, que les Etats-Unis et leurs alliés dans la région vouent aux gémonies. Mais pour être sans exemple, en tout cas sous le rapport de la rapidité, l'initiative n'en est pas moins compréhensible. L'administration Trump a été d'autant plus prompte, en effet, à souffler sur le feu naissant qu'elle avait peur de le voir retomber avant qu'il n'ait pris. Elle aurait été assurée que la sédition était de nature à durer et à s'étendre, c'est-à-dire à se transformer en un «printemps» iranien aussi irrépressible que ceux qui se sont produits par le passé dans le monde arabe, il y a tout lieu de penser qu'elle aurait fait preuve de plus de retenue et de patience, ne serait-ce que pour éviter d'apporter sur un plateau d'or au régime honni l'argument de la main étrangère. Alors qu'en agissant comme elle l'a fait, non seulement elle n'a pas obtenu ce qu'elle voulait, c'est-à-dire l'extension du mouvement de contestation, mais la question se pose de savoir si elle n'a pas plutôt aidé à la briser net.

Suite en page 3

Tout en les exhortant à informer l'opinion publique

## Louh appelle les procureurs de la République au respect du nouveau code pénal



Tayeb Louh, ministre de la Justice, garde des Sceaux, a ordonné hier aux procureurs de la République l'application stricte de l'article 11 du nouveau code de procédure pénale, entré en vigueur en décembre dernier, quant à la divulgation des éléments d'informations concernant les enquêtes relevant des affaires d'intérêt public.

Page 2

APW de Tizi Ouzou

## L'exécutif de la coalition FFS-FLN-RND connu jeudi prochain

Page 24

Concert de Idir

## Accueil triomphal pour un grand artiste

Page 13

Tout en les exhortant à informer l'opinion publique

# Louh appelle les procureurs de la République au respect du nouveau code pénal

■ Tayeb Louh, ministre de la Justice, garde des Sceaux, a ordonné hier aux procureurs de la République l'application stricte de l'article 11 du nouveau code de procédure pénale, entré en vigueur en décembre dernier, quant à la divulgation des éléments d'informations concernant les enquêtes relevant des affaires d'intérêt public.

Par Lynda Naili

**A** ce titre, suite aux dernières affaires qui ont soulevé un tollé dans la société, à l'instar de celle de «la baleine bleue», le ministre de la Justice, s'est adressé notamment aux procureurs de la République présents à la réunion de travail qu'il a tenue hier au siège de la Cour d'Alger, à l'issue d'une visite de travail effectuée respectivement au tribunal de Chéraga, de Said Hamdine et de Abane-Ramdane. Il a appelé encore une fois les magistrats à s'ouvrir à la presse, comme cela se fait dans le monde, pour tenir

au courant l'opinion publique sur l'évolution des affaires suscitant l'intérêt général. Tayeb Louh a ordonné à ces derniers le strict respect de l'article 11 du nouveau code de procédure pénale, entré en vigueur en décembre dernier, afin de «mettre un terme à la spéculation et à la surenchère causées par les rumeurs colportant des informations infondées pouvant causer des déviations». «Nous n'avons rien à cacher, dit-il, les pratiques ont changé, la justice de 1980 n'est plus celle de 2017-2018, mais tout en veillant à la sauvegarde des informations de l'instruction judiciaire, le procureur de la République, et lui seul, est en droit de s'adresser à la presse soit directement ou par voie de communiqué sur les éléments d'information préliminaires du dossier». Ainsi, autre que le procureur de la République, «nul ne peut légalement faire des déclarations concernant des instructions judiciaires en cours», insistera Tayeb Louh, «sauf toute autre personne autorisée par le procureur de la République lui-même». Les personnes qui se rendront coupables d'infraction à cette disposition du code de procédure pénale «devront prendre leur responsabilité», a-t-il averti.

Par ailleurs, dans son évaluation des résultats engendrés par le nouveau code de procédure pénale, Louh n'estimera que les échos recensés, notamment durant sa visite de travail d'hier, où les magistrats se sont réjouis des effets positifs obtenus grâce à la mise en application des procédures de comparution immédiate et des ordonnances pénales en



PH. E. Soraya/J. A.

vigueur depuis 2015, venus soulager la pression auprès des juges de séance. A ce propos, il affirmera que la comparution immédiate, venue remplacer la procédure du mandat d'arrêt, a permis la réduction de 60% des détentions provisoires. Quant aux ordonnances pénales permettant simplement aux concernés de s'acquitter d'une amende, il soulignera le nombre en augmentation de demandes qui, dira-t-il, a atteint les 700 000 depuis sa mise en vigueur. Ainsi, dans le cadre de la poursuite des réformes et de l'évaluation de la politique pénale engagée par son secteur, Tayeb Louh plaidera pour «une politique de prévention en premier lieu». «Les mentalités des juges et des instances judiciaires doivent chan-

ger pour appliquer les lois de la République. Croire qu'une politique répressive à elle seule suffit pour lutter contre la criminalité est totalement faux», a-t-il insisté. Aussi, a-t-il appelé les magistrats à se concerter et à coordonner des réunions hebdomadaires autour d'un travail de réflexion à même d'évoluer dans ce sens. Ainsi, il annoncera la finalisation des projets de loi relatifs à la question prioritaire de constitutionnalité (QPC) permettant aux justiciables de contester la constitutionnalité d'une loi, à l'accès à l'information et aux statistiques, ainsi que la finalisation du texte législatif pour la création de quatre juridictions d'appel conformément à ce qui est en vigueur dans les systèmes se caractérisant par la dua-

lité juridictionnelle. Et de souligner, dans ce contexte, que le projet de loi relatif à la protection des données personnelles a été approuvé par le gouvernement et qu'il sera prochainement présenté devant le Parlement.

Auparavant, le ministre de la Justice, inspectant la tenue des permanences au niveau des tribunaux de Chéraga, Said Hamdine et Abane-Ramdane, a pris connaissance de la mise en service pour la première fois de l'application de la permanence biométrique par empreinte digitale. Une application devant permettre la dématérialisation des registres ordinaires tenus manuellement, dans la mesure où désormais les magistrats permanenciers devront recourir au registre électronique mis en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, qui est en relation directe avec les dossiers judiciaires, précisera Abdelhakim Akka, directeur de la modernisation au ministère de la Justice. S'inscrivant dans le cadre de la modernisation du secteur de la Justice, cette application, entièrement développée par les compétences du département de Tayeb Louh, «intègre directement le processus de justice électronique par excellence, et sera généralisée à travers le territoire national dès l'acquisition totale des lecteurs d'empreintes» soulignera M. Akka. Sur les lieux, Louh insistera sur l'importance d'«assurer pleinement les permanences», d'une part, pour répondre aux attentes des citoyens, mais aussi afin d'éviter toute atteinte au déroulement d'une instruction judiciaire.

L. N.

Rude épreuve pour le citoyen

## Hausse générale des prix de détail

**U**ne nouvelle année difficile pour les Algériens. Les prix des produits alimentaires continuent de s'envoler. La spéculation est encore plus forte et les Algériens, comme à chaque fois, sont tombés dans le piège de marchands sans scrupules. Cette rude épreuve s'alourdira encore avec la hausse du transport dans quelques jours.

Ces hausses injustifiées anéantissent le consommateur. Effectivement, il n'y a aucun contrôle, le marché est livré à lui-même. La flambée des prix, très récurrente en Algérie a, cette année encore, été accentuée par l'effet de la loi de finances 2018. Les augmentations étaient déjà là avant l'entrée en vigueur du texte. Les prix sur le marché de détail des produits alimentaires de large consommation (produits d'épicerie, fruits et légumes frais et viandes) ont enregistré des hausses sensibles. Même

les fruits et légumes ont connu une hausse. Ces augmentations ont ainsi touché les prix des légumes secs et ceux de produits d'épicerie. Le prix de l'oignon est affiché à pas moins de 80 DA le kg, ainsi que la pomme de terre qui a dépassé les 70 DA le kilogramme.

La non fixation de la marge bénéficiaire et l'absence d'offices interprofessionnels par filières ont fait que la spéculation gagne du terrain, et ce, quels que soient les indicateurs de production ou d'importation affichés officiellement. L'on s'interroge sur le rôle régulateur de l'Etat, et le ministère du Commerce se cache derrière le principe de la liberté des prix. La réponse que ce département avance à chaque occasion n'est pas convaincante. Les agents de contrôle peuvent obliger les commerçants à afficher leurs prix, mais n'ont pas le droit de

les forcer à les plafonner à un certain niveau.

Le manque de structuration, notamment au marché de gros, est à l'origine de la désorganisation dont on ressent les effets à ce jour, essentiellement sur les budgets des ménages. C'est dire que la situation que vivent les Algériens ces derniers jours n'a objectivement pas de solution et le consommateur est encore et toujours l'otage des spéculateurs. Le commerce est l'otage de la spéculation qui prospère grâce à la passivité des organes de contrôle. Enfin, la loi de l'offre et de la demande n'est pas synonyme de hausse des prix seulement. Elle fait également baisser les cours. Ce qui n'est jamais le cas chez nous. L'absence effective de l'Etat est tellement scandaleuse qu'il arrive même que des commerçants trouvent le courage de spéculer sur les prix du lait, un produit subventionné

par l'Etat. En effet, le sachet de lait se vend sous la table à 3,5 DA et a même atteint les 50 DA ces derniers jours. Une autre hausse attend le citoyen dans quelques jours. Il s'agit des transports. Après l'annonce de la hausse des prix du carburant, le transport suivra la cadence. C'est la deuxième fois en deux ans que les prix des transports connaissent des augmentations, sous l'effet de la hausse des prix du carburant. Ces augmentations de tarif vont peser lourdement sur le pouvoir d'achat des ménages.

Pour faire face au déficit budgétaire, le gouvernement n'a d'autre choix que de revoir les prix à la hausse, celle du carburant entraînera automatiquement d'autres augmentations qui compliqueront davantage la situation du citoyen.

Louiza Ait Ramdane

### Grève du Cnapeste à Tizi Ouzou Le nouveau P/APW s'engage à organiser une entrevue entre les grévistes et la ministre

**LE PRÉSIDENT** de l'Assemblée populaire de wilaya de Tizi Ouzou, Youcef Aouchiche, compte saisir le ministère de l'Education nationale en vue de trouver une solution susceptible de mettre fin à la grève du Cnapeste qui paralyse les établissements scolaires depuis le 20 novembre. Dans une déclaration faite au «*Jour d'Algérie*», le nouveau P/APW a expliqué qu'une nouvelle démarche de concertation avec les députés de notre parti (FFS) sera entreprise cette semaine en vue d'amener la tutelle à un dialogue direct avec le syndicat du Cnapeste afin de dénouer ce conflit. Notre interlocuteur s'est interrogé sur le fait que la commission d'enquête dépêchée par la ministre de l'Education à Tizi Ouzou il y a quelques jours, ne se soit pas entretenue avec les représentants du syndicat à l'origine de la grève. Le P/APW de Tizi Ouzou a rappelé avoir tenté par le passé de réunir les deux parties en conflit afin de trouver des solutions qui permettraient aux enfants de reprendre les cours, mais en vain. Pour Youcef Aouchiche, la logique actuelle de l'administration, notamment à recourir à la ponction sur les salaires des grévistes, ne favorise nullement le règlement du conflit, au contraire elle le «*corse*».



Disposition de la France à restituer les crânes et les archives à l'Algérie

LA QUESTION DU JOUR

### Quand les Etats-Unis prennent leurs désirs pour la réalité

Suite de la page une

C'est ainsi qu'au moment où sur sa demande le Conseil de sécurité se réunissait, le calme était déjà partout revenu en Iran. Deuxième revers : ses alliés traditionnels eux-mêmes n'ont pas voulu se ranger à son avis. C'est la deuxième fois en peu de temps qu'elle se trouve isolée à propos de l'Iran, la première étant intervenue lors de son retrait de l'accord sur le programme nucléaire de ce pays. Reste que l'empressement qui a été le sien prouverait plutôt qu'en effet elle n'est pas derrière les troubles en question, que ceux-ci ont été spontanés, du moins quant à leur déclenchement, contrairement à ce qu'affirment depuis le début les autorités iraniennes. Encore faut-il préciser qu'en l'occurrence il n'a pas dû se passer beaucoup de temps entre le moment où les premières manifestations ont éclaté et celui où les relais extérieurs sont entrés en action, à la fois pour les couvrir et pour amplifier. Le plus important de ces relais lui-même n'a pas attendu longtemps avant de se manifester : la réunion du Conseil de sécurité à la demande des Etats-Unis. Il va de soi que cette demande n'avait pas pour but d'obtenir une condamnation du régime iranien, très peu probable en effet du fait de l'opposition quasi certaine des Russes, et en l'occurrence sans doute aussi des Chinois, mais de donner le signal de l'embrassement général. Or pour cela, il fallait du moins que le mouvement se maintienne, à défaut de se développer, ce qui n'a pas été le cas. Les Américains ont cherché l'internationalisation d'une affaire strictement interne à un pays sans même prendre le temps de la laisser accumuler suffisamment de forces pour cela. D'où vient un tel ratage ? De l'incurie de l'administration actuelle, qui tend à les collectionner ? Ne doutons pas qu'en ce moment il y a beaucoup d'Américains pour le penser. Rien toutefois n'empêche de s'expliquer autrement sa conduite contre-productive. Cette révolte iranienne ayant été pour elle une sorte de cadeau inespéré, intervenant à un moment si particulier, celui d'une fin d'année, elle n'a pu s'empêcher d'y voir un signe de Dieu, en même temps que la justification de tout ce qu'elle entreprend pour nuire à un membre si actif de l'«Axe du Mal». Pour elle, c'est comme si Dieu s'était chargé en personne de faire tomber le régime des Mollahs, lui épargnant de lui faire une guerre aux inconséquences nécessairement incertaines.

M. H.

# Une «véritable avancée» dans la coopération mémorielle

Les questions mémorielles ont longtemps pesé dans les relations entre l'Algérie et la France. En plus du dossier de la récupération des archives de 1830 à 1962, un autre concerne les crânes des résistants algériens du XIX<sup>e</sup> siècle, conservés depuis près de deux siècles au musée de l'Homme de Paris.

Par Meriem Benchaouia

La demande officielle de l'Algérie à la France de restituer les crânes des résistants algériens et la disposition de la France de la satisfaire constitue une véritable avancée dans la coopération mémorielle entre les deux pays, a-t-on estimé à Paris. Il y a lieu d'admettre que la coopération algéro-française a connu, ces dernières années, un bon quantitatif et qualitatif dans tous les domaines, toutefois la question de la mémoire est restée suspendue en raison de ses dossiers qualifiés de «sensibles» et de «complexes», legs d'une colonisation sanglante. Mais à la faveur de l'entretien qu'avait eu le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le 6 décembre dernier, avec son homologue français Emmanuel Macron qui effectuait une visite de travail et d'amitié, la décision a été prise de restituer les 36 crânes de résistants algériens conservés au Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) de Paris, et des copies des archives concernant l'Algérie de 1830 à 1962. Avec ces deux gros dossiers, les choses semblent bouger dans le «bon sens», de l'avis de nombreux observateurs qui rappellent, à cet effet, la visite inédite et historique du ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, en France, en janvier 2016. Lors de cette visite, le ministre avait souligné que la question mémorielle constitue «l'axe principal» dans les relations entre les deux pays pour que s'établisse une «confiance mutuelle». «Nous n'avons, avec la France, aucun différend. Nous avons seulement, entre nous, des dossiers en suspens qui



empoisonnent constamment nos relations», avait-il précisé, estimant que «le langage et le ton ont changé (du côté français) et il en est de même pour certaines positions, notamment celles liées à notre histoire commune». Afin de déblayer le terrain, trois sous-commissions ont été mises sur pied dans le cadre du partenariat d'exception voulu par les deux pays depuis 2012. Elles sont chargées d'examiner et d'élucider tous les contentieux liés à la question mémorielle. A cet effet, des discussions sont engagées autour de la restitution des archives, l'indemnisation des victimes algériennes des essais nucléaires et les disparus algériens durant la guerre de Libération nationale. Qualifiant la disponibilité de la France de restituer à l'Algérie les crânes et les copies des archives de 1830 à 1962 de «percée» dans ce dossier

sensible de la mémoire franco-algérienne, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, avait indiqué, dans une conférence de presse à Paris le 7 décembre dernier, que les deux pays vont continuer à discuter à propos de la restitution graduelle des archives. Longtemps revendiquée par les autorités algériennes, la restitution des archives est restée insatisfaisante même si une infime partie a été réceptionnée, environ 2% de la totalité existante en France, selon le ministre des Moudjahidines. Un rapport de la Cour des comptes française, publié en février 2017, a fait état d'un volume important d'archives qui n'a pas encore été ouvert depuis leur rapatriement d'Algérie en 1962. Les archives restituées sont seulement celles de la période ottomane (antérieure à 1830), qui avaient été

emportées «par erreur», selon le même rapport. En 2008, la Télévision algérienne a reçu de l'Institut français de l'Audiovisuel (INA) un patrimoine de 400 heures d'images vivantes (1 862 documents) tournées entre la Seconde Guerre mondiale et l'indépendance de l'Algérie (1940-1962). En ce qui concerne les 36 crânes de résistants algériens, conservés au Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) de Paris, c'est grâce au chercheur en histoire, l'Algérien Ali Farid Belkadi, qui les a découverts dans le cadre de ses travaux de recherche. Ce spécialiste de l'histoire antique et de l'épigraphie libyque et phénicienne, qui s'intéresse également à la période coloniale, avait précisé en 2011 que certains fragments de corps étaient conservés au MNHN de Paris depuis 1880, date à laquelle ils sont entrés dans la collection ethnique du musée. Les restes, des crânes secs pour la plupart, appartiennent à Mohamed Lamjad Ben Abdelmalek, dit Cherif «Boubaghla», au Cheikh Bouziane, le chef de la révolte des Zaâtchas (région de Biskra en 1849), à Moussa El-Derkaoui et à Si Mokhtar Ben Kouider Altiraoui. La tête momifiée d'Aïssa El-Hamadi, qui fut le lieutenant du Cherif Boubaghla, fait partie de cette découverte, de même que le moulage intégral de la tête de Mohamed Ben-Allah Ben Embarek, lieutenant de l'Emir Abdelkader. Depuis, plusieurs pétitions ont été lancées, appelant les autorités algériennes à entreprendre auprès de l'Etat français «les démarches nécessaires» au rapatriement en Algérie de ces restes mortuaires, rappelle-t-on. Les appels n'ont finalement pas été vains. M. B.

Le Professeur Zitouni au sujet du Plan national 2015/2019

## «Réduire à 10% le taux de mortalité due au cancer»

La mortalité due au cancer devrait être réduite à 10%, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan anti-cancer (2015/2019), a estimé, samedi à Oran, le coordinateur de ce plan national, le Professeur Messaoud Zitouni. «Notre objectif est d'arriver à diminuer le taux de la mortalité due au cancer à 10% après l'achèvement du Plan anti-cancer», a souligné le Professeur Zitouni dans une déclaration à la presse, en marge des travaux du Congrès franco-algérien de cancérologie-gynécologie, qui se tient jusqu'à aujourd'hui au niveau de l'EHU 1<sup>er</sup>-Novembre d'Oran. «Cet important plan national, initié par le président de la République, Abdelaziz

Bouteflika, avance selon la logique qui lui a été dictée par le comité du pilotage créé par le Conseil des ministres», a fait savoir le même spécialiste, notant que le plan en question donne les mêmes indicateurs d'amélioration observés dans les pays développés. «Nous sommes dans la bonne voie pour ce qui est de l'exécution de ce plan qui permet graduellement d'améliorer la prise en charge des malades atteints du cancer, notamment en termes de prévention, dépistage et traitement de qualité», a-t-il poursuivi. A ce titre, le coordinateur du Plan national anti-cancer a rappelé qu'en Algérie, les infrastructures dédiées aux actions anti-cancer ont été triplées durant ces cinq

dernières années. Il a également fait état d'une large ouverture par les praticiens aux spécialités factuelles liées au cancer, maladie considérée comme un problème de santé publique majeur. Dans ce sillage, le P Zitouni a salué cet engagement national massif pour lutter contre le cancer, traduit par une forte volonté politique et une large mobilisation des ressources, a-t-il indiqué, soulignant la nécessité d'assurer davantage de coordination entre les différents acteurs scientifiques car, a-t-il estimé, l'amélioration de la prise en charge du malade atteint de cancer nécessite un grand travail de complémentarité multidisciplinaire. Le P Zitouni a insisté pour que le fonds spécial pour la lutte contre

le cancer, disposant de dizaines de milliards de dinars, soit utilisé le plus rapidement. L'Etat a consenti au Plan anti-cancer 2015/2019 une enveloppe de 185 milliards de DA. D'autre part, le même spécialiste a préconisé l'organisation d'une grande campagne contre le tabagisme, une des principales causes du cancer, déplorant le fait que ce type de cancer n'est diagnostiqué généralement qu'à un stade avancé de la maladie et dans les 90% des cas observés. Les travaux de ce congrès de deux jours permettront de débattre de plusieurs sujets liés au cancer du sein, à l'état des lieux et aux perspectives du traitement de cette maladie.

Ghani Y./APS

Suite à la hausse annoncée des prix des carburants

# Les taxis clandestins doublent leurs tarifs

■ La majorité des chauffeurs de taxi clandestins ont, dès le début de cette nouvelle année, augmenté leurs tarifs sous prétexte de la hausse annoncée des prix des carburants, avons-nous constaté dans la capitale et ses environs.



Ph/D. R.

Par Thinhine Khouchi

Cette augmentation n'est pas soudaine, car depuis déjà des années les clandestins fixent les tarifs à leur guise. Ils augmentent les prix sur un coup de tête, sans donner de raison ni même des explications valables. Ce métier «illégal», du

point de vue juridique, n'est pas considéré ainsi par la majorité des Algériens. Alors tout le monde se met à le pratiquer. En effet, Le métier de clandestin, ou de «la fraude», n'est plus réservé aux chômeurs qui en ont eu recours pour survivre, mais d'autres tranches sociales le font aussi. Au moment où certains le font juste pour gagner de quoi

vivre et finir le mois sans soucis financiers, d'autres le font pour s'enrichir davantage et augmentent sans scrupule leurs tarifs, profitant ainsi de la situation urgente des clients. Les citoyens se disent dégoûtés de voir les prix augmenter à chaque fois, mais sont obligés de subir les tarifs fixés par ces chauffeurs illégaux. Une jeune enseignante

qui a l'habitude de prendre un clandestin nous confie : «Je suis obligée de prendre un clandestin pour rejoindre mon poste de travail. Le budget de mon transport mensuel est très élevé, mais je n'ai pas le choix». Questionné sur les taxis dont les tarifs sont un peu moins cher, elle nous dit que «les taxis ne sont plus le meilleur moyen de transport, parce que les chauffeurs fixent eux-mêmes la destination de la course ; ce qui ne m'arrange pas et n'arrange personne». L'autre problème qui pousse les citoyens à opter pour les taxis clandestins est le nombre limité des stations de taxis. En effet, ces dernières années le nombre limité des stations de taxis, dans la capitale, a encouragé les chauffeurs de taxi clandestins à accaparer le terrain en fixant les règles et augmentant les prix comme ils veulent. Un chauffeur clandestin rencontré à la place du 1<sup>er</sup>-Mai, à Alger, nous explique que «cette hausse est due à l'augmentation des prix du carburant et les autres augmentations, telles que les fruits, légumes et j'en passe». Et

d'ajouter : «Avec les anciens tarifs, je ne pourrais plus finir mes mois sans me serrer la ceinture. Tout a augmenté». Un autre chauffeur de taxi clandestin nous confie que «les prix de tous les transports vont augmenter bientôt, alors pourquoi nous reprocher d'augmenter aussi, c'est notre droit !!!». En effet, pour rappel, le ministre des Transports, Abdelghani Zaalane, avait annoncé que les prix des transports connaîtront une augmentation à partir du 10 janvier 2018, ajoutant que celle-ci ne sera pas «excessive, mais symbolique». Lors des rencontres du groupe de travail composé de la Direction centrale du ministère des Travaux publics et des Transports, et des représentants du Syndicat des chauffeurs de taxis et des opérateurs du transport collectif des voyageurs urbain et suburbain en vue d'examiner l'impact de la hausse du prix des carburants sur la tarification des transports collectifs, il a précisé que ces augmentations «n'auront aucun impact sur le pouvoir d'achat du citoyen».

T. K.

— 2017 à El Tarf, dernier segment de l'autoroute Est-Ouest —

## Relance des travaux après six ans d'arrêt de chantier

Longtemps attendue par la population de la wilaya d'El Tarf notamment, la relance des travaux du dernier segment de l'autoroute Est-Ouest depuis la commune de Dréan aux frontières tunisiennes a constitué, sans conteste, l'événement phare de l'année 2017 dans cette wilaya. Consolidant les efforts consentis dans le développement local, le projet, redynamisé sur décision du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, fera aboutir un rêve devenu une réalité par la volonté et l'abnégation. Loin des estimations chiffrées, souvent contradictoires, les 84 km de l'autoroute Est-Ouest dans son segment d'El Tarf «ouvrent les perspectives d'un développement tous azimuts dans la région», a affirmé à l'APS le chef de l'exécutif local, Mohamed Belkateb. Le chantier des 84 km de l'autoroute Est-Ouest a été lancé en novembre dernier en présence du ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane, après six années d'arrêt de chantier et sa livraison est prévue pour 2019, selon le directeur local des travaux publics (DTP), Abderrezak Kamouche. S'inscrivant dans le cadre du

schéma directeur national et de l'aménagement du territoire, ce mégaprojet a nécessité un investissement public de l'ordre de 84 milliards de dinars, a déclaré le DTP. «L'ensemble des conditions, base de vie et centrale d'enrobées notamment, nécessaires au démarrage effectif du chantier, a été assuré», a-t-il souligné, détaillant qu'un comité technique de suivi des levées de contraintes liées notamment à l'expropriation (terrain privé, construction...) et le déplacement des réseaux (lignes électriques, gaz, conduites AEP), a été créé par le wali, dans le cadre des ultimes préparatifs liés à ce projet. Le même responsable a fait savoir que pas moins de quinze gîtes de matériaux auxquels s'ajoute une carrière d'agrégats sise à Ousfour sont mobilisés pour «un approvisionnement régulier du chantier» du tronçon autoroutier. «La réalisation des 84 km nécessite pas moins 9 millions de m<sup>3</sup> d'agrégats et il est capital d'approvisionner en continu le chantier pour respecter les délais de livraison», a précisé le DTP. Il a par ailleurs ajouté qu'«en cas de besoin en agrégats, il sera recouru aux wilayas limitrophes pour satisfaire la

demande, notamment au niveau de la wilaya de Guelma ou l'ANA (Agence nationale d'autoroute) dispose d'une carrière d'agrégats». Misant sur le tronçon autoroutier pour insuffler une nouvelle dynamique à la région, le DTP a attesté qu'une fois livré, le segment autoroutier fera d'El Tarf, «une région de transit par excellence». Les 84 km de l'autoroute Est-Ouest traversent huit communes, à savoir Dréan, Besbes, Sidi Kaci, El Tarf, Ain Assel, Lac des Oiseaux, Zerizer et Oum T'boul, et l'ambition de désenclaver ces différentes localités relevant de cette wilaya frontalière est très grande. «Ce tronçon facilitera les échanges économiques entre l'Algérie et la Tunisie, tout en assurant gain de temps, une fluidité du trafic et sécurité des usagers de la route», a-t-on assuré, soulignant que «toutes les mesures ont été prises pour respecter l'environnement de cette région verte, réputée pour sa biodiversité et son charme discret». Lancé avec l'espoir de reconfigurer toute la région d'El Tarf, le chantier de l'autoroute Est-Ouest dans son dernier segment est appelé à créer 2 500 emplois directs et 2 500 autres indirects. **Fatah B.**

Ministère de la Santé

## Mise en place d'un groupe de travail pour étudier les dangers d'Internet sur les enfants

Un groupe de travail et de réflexion chargé d'étudier la problématique des dangers liés à l'exposition non contrôlée des enfants à Internet a été mis en place par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, indique hier un communiqué du ministère. «Ce groupe, composé d'experts en santé mentale, notamment des pédopsychiatres, des psychologues cliniciens et des responsables de la santé scolaire, devra proposer les mesures à

mettre en œuvre en matière de prévention et de prise en charge des effets induits chez les enfants par l'utilisation non contrôlée de l'Internet, notamment certains jeux dangereux comme «le défi de la baleine bleue»», précise la même source. Ce groupe de travail sera élargi aux différentes associations nationales des parents d'élèves, à l'effet d'impliquer la société civile en matière de sensibilisation, conclut le communiqué. **N. B.**



Selon Oxford Business Group

# Des perspectives économiques «positives» pour l'Algérie

■ Les perspectives économiques restent «positives» pour l'Algérie, malgré les défis liés notamment à la chute des recettes de l'Etat provoquée par le déclin du cours du pétrole depuis 2014, affirme le groupe britannique d'experts économiques, Oxford Business Group (OBG).

Par Anissa A.

Dans une rétrospective économique de l'année 2017 sur l'Algérie publiée cette semaine, OBG souligne qu'une étude récente qu'il a menée auprès de chefs d'entreprises, a montré que 61% de ces derniers avaient des attentes «positives ou très positives» quant au climat algérien des affaires pour les 12 mois à venir. 70% des chefs d'entreprises sondés ont déclaré qu'il était «probable ou très probable» que leur entreprise consacre des investissements en capitaux significatifs en 2018. Il est par contre souligné qu'une majorité des personnes interrogées sur les changements récents du régime fiscal algérien a estimé que l'environnement fiscal était



«désavantageux ou très désavantageux». «Si ces mesures devraient permettre de renflouer les caisses de l'Etat, d'aucuns craignent que ces taxes et impôts récemment mis en œuvre ne constituent un frein à la consommation du secteur privé

dans certains segments, notamment avec la hausse des taxes et des prix prévue en 2018», rapportent les experts d'OBG. Le groupe souligne par ailleurs, que la «solidité» de l'économie algérienne s'est renforcée en 2017 grâce à la hausse des recettes

issues du secteur énergétique, aux mesures de contingentement des importations et à l'augmentation des recettes fiscales. Il note que l'Algérie vise à réduire la valeur des importations en 2018 en misant sur une plus grande autonomie et en aug-

mentant le nombre de produits restreints à l'importation, ajoutant que cet objectif devrait également être appuyé par un meilleur rendement de l'énergie. OBG souligne, à ce propos, que la reprise du secteur de l'énergie a continué à porter la croissance cette année mais avise que la dépendance continue du pays aux recettes issues de la vente d'hydrocarbures laisse le pays «exposé aux chocs extérieurs». Il précise que si la performance du secteur énergétique, qui finance une grande partie du budget de l'Etat et représente la grande part des exportations, devrait porter la croissance économique globale du pays à l'avenir, la baisse des recettes enregistrée depuis le déclin du cours du pétrole en 2014 «continue de peser sur l'économie». Les experts britanniques rappellent, à cet égard, les efforts du gouvernement algérien pour faire face à la baisse des revenus et des réserves de liquidités enregistrées ces dernières années, dont les mesures visant à élargir la base de l'économie et la révision à la hausse des taxes et des impôts pour les biens et les services. La baisse de la rente pétrolière, note encore OBG, n'empêchera pas de relever les dépenses du gouvernement de 25% l'année prochaine, dont une grande partie sera consacrée à la relance des projets d'infrastructures.

A. A./APS

## Pétrole

### Le prix du panier Opep à plus de 66 dollars

Le prix du panier de référence du brut de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) s'est établi jeudi à 66,13 dollars le baril, contre 65,12 dollars la veille, a indiqué vendredi l'organisation sur son site web. Introduit en 2005, le panier de référence de l'OPEP comprend quatorze (14) types de pétrole, dont le Sahara Blend (Algérie), l'Iran Heavy (Iran), Es-Sider (Libye), Basra Light (Irak), Bonny Light (Nigeria), Arab Light (Arabie Saoudite), Girassol (Angola) et le Mery (Venezuela). Jeudi, les cours du pétrole maintenaient leur hausse en fin d'échanges européens, les deux références du marché évoluant à des niveaux élevés alors que les réserves américaines de brut ont reculé la semaine dernière. En début de soirée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars valait 67,97 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 13 cents par rapport à la clôture de mercredi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de février prenait 43 cents à 62,06 dollars. Les cours de l'or noir, qui avaient atteint mercredi leur plus haut niveau en clôture depuis décembre 2014, ont continué de grimper jeudi pour atteindre leur plus haut en séance depuis mai 2015 en matinée à 68,27 dollars le baril de Brent et 62,21 dollars le baril de WTI. Par ailleurs, les marchés restaient attentifs à l'évolution de la situation en Iran, où, après plusieurs jours de troubles dans le pays, la capitale Téhéran et la plupart

des villes de province ont passé une deuxième nuit calme. Le marché scrute par ailleurs les producteurs privés américains, qui profitent de la hausse des prix pour augmenter leur activité. La production américaine a ainsi atteint environ 9,7 millions de barils par jour, selon le rapport hebdomadaire du Département américain de l'Energie (DoE). Alors que la production américaine est pour l'instant dictée par les industriels du pétrole de schiste, les marchés devront à plus long terme garder un œil sur les exploitations offshore, alors que l'administration Trump a fait part jeudi de son intention d'ouvrir la quasi-totalité des eaux littorales des Etats-Unis. «Le processus va prendre du temps et n'aura pas d'effet sur l'offre de pétrole dans les deux prochaines années, mais, sur le long terme, il sera crucial», a prévenu un autre analyste. Le marché scrute également la production mondiale, tiraillée entre l'effort de l'Opep et de ses partenaires, qui limitent leurs extractions pour faire remonter les prix. L'Opep et ses partenaires, dont la Russie, ont renouvelé, fin novembre, jusqu'à fin 2018 un accord de baisse de la production, qui vise à rééquilibrer le marché mondial et à redonner des couleurs aux prix du baril. Pour rappel, l'Opep, dans son dernier rapport a indiqué qu'en 2018, la production de brut de l'Opep devrait atteindre 33,2 mb/j, un chiffre supérieur aux niveaux de production de cette année (32,8 mb/j), mais moins qu'anticipé jusqu' alors. En novembre, la production de

brut de l'organisation a baissé, selon le rapport qui précise que, les quatorze pays du cartel ont pompé un total de 32,45 mbj en novembre, soit 133 000 barils par jour de moins qu'en octobre. Le déclin a surtout été marqué en Angola, en Arabie saoudite, au Venezuela et aux Emirats arabes unis. La croissance de la demande mondiale de pétrole devrait pour sa part atteindre 1,51 mb/j en 2018 (contre une précédente prévision de 1,26 mb/j), pour atteindre 98,45 mb/j, estime par ailleurs l'Opep, selon qui la demande a aussi été plus forte que prévu cette année. Pour les pays non-Opep, l'offre devrait progresser de 0,99 mb/j pour atteindre un total moyen de 58,81 mb/j sur l'année 2018. La croissance devrait encore être forte aux Etats-Unis avec l'essor des pétroles non-conventionnels. L'Opep table toutefois dans l'ensemble sur «une nouvelle réduction des stocks mondiaux excédentaires, conduisant à un marché équilibré d'ici la fin 2018». Le rapport a noté par ailleurs des «indications grandissantes sur le fait que le marché s'achemine tranquillement vers un rééquilibrage» sur fond de stocks en diminution, de demande saine et de tensions géopolitiques. «Le processus de rééquilibrage du marché est en bonne voie, soutenu par des niveaux de conformité historiquement élevés de la part des pays participant aux accords de limitation de la production», avait aussi estimé le secrétaire de l'organisation, Mohammed Barkindo. A.F./Agences

### Pour stimuler le commerce des services La Chine crée un fonds de 30 milliards de yuans

LA CHINE a lancé un fonds d'investissement de 30 milliards de yuans (4,6 milliards de dollars) pour guider le développement du secteur des services. Ce fonds dirigé par le gouvernement vise à faciliter la transformation des modes de commerce extérieur de la Chine et à former une nouvelle dynamique de croissance économique. Approuvé par le Conseil des Affaires d'Etat, le fonds a été conjointement lancé par le ministre des Finances, Hu Jinglin. Le commerce des services désigne la vente et la livraison de produits intangibles tels que les transports, le tourisme, les télécommunications, la construction et la comptabilité.

R. E.

Distribution du gaz à Bordj Bou-Arréridj

# La couverture atteint un taux record de 96%

■ La couverture par le réseau de distribution de gaz a réalisé un véritable bond à travers les communes et campagnes de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, désormais à 96% couvertes.

Par Lyes B.

Ce taux de 96% place Bordj Bou-Arréridj parmi les wilayas les mieux desservies par le réseau de gaz naturel au pays, a indiqué dernièrement le wali, Salah El Afani, qui rappelle que ce taux était de 32% en 1999 avant de passer à 69% en 2012. «C'est le fruit de la concrétisation des projets du plan quinquennal et des opérations locales prises en charge par le budget de wilaya, le programme des Hauts-Plateaux et le Fonds de solidarité des collectivités locales», a estimé le chef de l'exécutif local. Le seul budget de wilaya a financé des projets d'extension du réseau de gaz naturel pour 1,07 milliards DA qui traduisent les efforts de l'Etat pour répondre à la demande des populations locales sur cette énergie, a déclaré le wali qui note que les actions de 2017 ont surtout permis d'étendre la couverture aux villages et agglomérations enclavées, situés sur les montagnes des Bibans, à l'instar des localités de la daïra de Djaïfra et la commune de Thaliât. Ainsi, 8 600 foyers ont été raccordés au réseau durant 2017, outre l'engagement des travaux pour la desserte de 3 300 autres foyers pour une enveloppe financière de 1,71 milliard DA, a fait savoir le responsable de la wilaya.



## 23 opérations pour desservir plus de 16 000 foyers

Dans le cadre du précédent plan quinquennal, la wilaya de Bordj Bou-Arréridj a bénéficié de 23 opérations de raccordement au réseau de gaz d'un total de 16 394 foyers pour un montant de 3,89 milliards DA ayant concerné, pour l'essentiel, des communes reculées de la wilaya, a précisé le directeur de wilaya de l'énergie, Khelifa Bendjaafar. Ces opérations ont porté sur le raccordement de 1 171 foyers de la commune de

Heraza, 2 792 foyers à Bendaoud, 1 552 foyers à El Main, outre les deux communes de Tefreg et Taglait. Ces actions ont aussi permis le raccordement de plusieurs villages dont Lemdjaz et Ghefestène (El Ach), Hemamcha et Ouled Amar (Tixter), Ouled Mehdi, Ouled Zeid et Ouled Embarek (Hasnaoua), Ouled El Gaïd et Boulhaf (Sidi Embarek), Ras El Ain, El Kherba et Besassa (Kheili), Laouinet (Ain Taghrout), Remail, Bir El Karma et Boukbis (Ras El Oued), note encore la même source.

## Le raccordement au réseau de gaz, en tête des priorités

Le raccordement au réseau de gaz, jadis un rêve en zone campagnarde, est devenu aujourd'hui une revendication sociale exprimée par les habitants non pas des villes mais des agglomérations rurales reculées. Les habitants des communes montagneuses de Heraza et Taglait, dernièrement raccordés, ont exprimé leur grande satisfaction de pouvoir accéder à cette énergie qui améliore leurs conditions de vie et leur évite les

charges et tracasseries des quêtes de bouteilles de gaz surtout en hiver. Ces raccordements contribuent à la préservation de l'environnement en éliminant le recours des populations rurales à la coupe de bois pour le chauffage, est-il indiqué. En attendant la concrétisation d'une couverture totale de la wilaya par le réseau de gaz, les efforts sont poursuivis pour favoriser le développement équilibré durable sur l'intégralité du territoire de la wilaya. L.

B./APS

## Oran Démolition de 69 habitations illicites à Benfréha

PAS MOINS de 69 habitations illicites, lancées en travaux en novembre dernier, ont été démolies à Hassiane Toual, dans la commune de Benfréha (Oran), a-t-on appris des services de la wilaya. Ainsi, 63 fondations, dont les propriétaires envisageaient de construire des maisons illicites sans autorisation et avec la complicité de spéculateurs, ont été démolies, selon la même source qui a ajouté que le foncier est rattaché aux biens du secteur des forêts. Cette opération intervient suite à l'exécution des instructions du wali d'Oran, Mouloud Chérifi, pour préserver les terres agricoles et les espaces boisés et lutter contre les constructions illicites et les spéculateurs du foncier. Des plaintes ont été déposées auprès des services compétents contre des personnes impliquées dans le commerce illégal d'assiettes foncières, selon les mêmes services qui ont ajouté que ces personnes seront présentées devant la justice. Des moyens humains et matériels nécessaires, dont des éléments de la Gendarmerie nationale et des engins, ont été mobilisés pour cette opération qui s'est déroulée dans des conditions normales. R. R.

## Alimentation en eau potable à El Tarf

### Réhabilitation de plus de 130 km linéaires de canalisations

Une série de travaux de rénovation, modernisation et de réhabilitation de réseaux d'alimentation en eau potable (AEP), sur un linéaire de 133 km avec la mise à niveau de cinq stations de pompage, a été concrétisée durant l'exercice 2017 dans la wilaya d'El Tarf, a-t-on appris auprès des services de la Direction des ressources en eau (DRE). Selon les mêmes services, ces opérations de réhabilitation et de mise à niveau ont porté sur le transfert d'un linéaire de canalisations de 61 km vers la localité de Bouhadjar, à partir du barrage de Cheffia, et de quatre stations de pompage. En plus de la ville d'El Kala qui a bénéficié d'un transfert à partir de la batterie de forages Bordj Ali Bey, sur un linéaire de 12 km et d'un autre à partir du barrage Mexa sur 2,1 km, la localité d'El Tarf a également été touchée par ce type de transfert à partir des batteries de forage sur un linéaire de 20 km et un autre depuis Mexa sur

trois kilomètres. Les travaux de réhabilitation ont en outre ciblé onze autres kilomètres de conduites de refoulement, localisées dans la commune de Chihani, Bougous, Besbes, Zerizer et Boutheldja, a-t-on signalé, faisant état également du transfert de 24 km de conduites situées dans la zone Sud Ouest de Dréan et Besbes. S'inscrivant dans le cadre du renforcement de l'AEP dans les différentes localités de la wilaya qui enregistrent des perturbations dans leur desserte, situation qui s'accroît notamment pendant la saison des grosses chaleurs, ces opérations visent également, a-t-on soutenu, «la lutte contre les déperditions de l'eau potable ainsi que les fuites au niveau des systèmes d'alimentation en eau potable». Les efforts déployés, dans ce sens, ont permis la mise en exploitation d'un linéaire de 212 km couvrant neuf chefs lieu de communes, a relevé la même source, signalant que d'autres tra-

vaux ciblant des réseaux de distribution, sur un linéaire de 185 km couvrant quatre communes ainsi que deux autres agglomérations secondaires «sont en cours de réalisation». Pas moins de 165 autres km du réseau d'alimentation sont en voie d'attribution dans le cadre du renforcement de la distribution en eau potable d'une dizaine de communes et trois autres agglomérations secondaires en sus de la programmation pour étude de 105 autres kilomètres. La même source a, par ailleurs, fait état de l'augmentation des capacités de stockage de la wilaya. Sur 30 réservoirs, totalisant un volume de 22 600 m<sup>3</sup> à travers la wilaya, 19 ayant un volume de 14 500 ont été achevés, parmi lesquels 9 400 sont en exploitation, a affirmé la même source, rappelant que le volume mobilisé durant les dix dernières années est estimé à 97 051 m<sup>3</sup>/J dont 54 303 m<sup>3</sup>/J est en exploitation et 42 758 m<sup>3</sup>/J est en cours. Hocine A.

## Tlemcen

### 7 400 logements de plusieurs programmes en cours de réalisation

Quelque 7 400 logements de différents programmes sont en cours de réalisation dans la wilaya de Tlemcen, a-t-on appris lors d'une visite d'inspection du wali de Tlemcen, Ali Benyaïche, consacrée aux projets d'habitat. Le wali, qui a insisté sur la nécessité d'accélérer l'équipement des différents projets d'habitat en structures assurant une vie décente au citoyen, a instruit les bureaux d'études et entre-

prises chargées de la réalisation des logements de construire aussi des groupes scolaires et des CEM pour permettre aux enfants de poursuivre leurs études sans entraves. Il a insisté également pour dégager une formule permettant de fournir des réserves d'eau aux bénéficiaires de ces logements en cas de coupures et de réfléchir sur une formule pour mettre fin aux problèmes des paraboles et des

réservoirs d'eau altérant l'image des immeubles à travers différents quartiers. Le chef de l'exécutif a exprimé, à cette occasion, son mécontentement quant au retard dans la réalisation de certains projets d'habitat, comme celui de 450 logements publics promotionnels à hai Imama, dans la commune de Mansourah, qui enregistre un taux d'avancement de 27% seulement depuis son lancement en

2013 pour des raisons techniques et administratives. Plusieurs logements seront attribués cette année, dont un quota de 8 761 logements publics locatifs, 750 logements au titre du programme AADL comme première tranche en juin prochain et 6 226 logements tous programmes confondus ont été distribués l'année dernière, selon les explications fournies lors de la visite d'inspection du wali. N.





## Tunisie

# 2018 sera l'année de la santé et un dialogue social et économique en perspective

■ Le président de la République, Béji Caïd Essebsi, et les parties signataires du Document de Carthage ont convenu que l'année 2018 sera l'année de la santé et de l'école publiques, a indiqué le secrétaire général de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT), Noureddine Taboubi.



Par Amel N.

Taboubi s'exprimait à l'issue d'une réunion tenue au palais de Carthage, sous la présidence du président de la République Béji Caïd Essebsi et à laquelle ont pris part les différentes parties signataires du Document de Carthage. Dans une déclaration aux médias, le secrétaire général de l'UGTT a indiqué que l'amélioration de la situation économique et sociale du pays commence par l'amélioration de ces deux secteurs-clés pour la société tunisienne. «Notre dialogue sera focalisé, durant la prochaine période, sur l'aspect économique et social en vue d'identifier une vision claire et globale pour sauver le pays et trouver des solutions concrètes à l'inflation des prix et à la situation des classes sociales les plus dému-

nies», a ajouté Taboubi. De son côté, le directeur exécutif de Nidaa Tounes, Hafedh Caïd Essebsi, a déclaré : «Nous nous sommes mis d'accord sur la nécessité de tenir un dialogue social et économique dans la prochaine période en vue de mettre en place une feuille de route à laquelle s'aligneront les différentes parties politiques et sociales». Une réunion se tiendra la semaine prochaine pour discuter des dates et étapes principales de ce dialogue, a-t-il dit. Selon lui, d'autres réunions entre les différents signataires du Document de Carthage devraient succéder à la réunion d'aujourd'hui. Plusieurs parties, dont Nidaa Tounes, ont appelé à un dialogue national social et économique, a-t-il souligné. Le gouvernement fait de son mieux avec les moyens existants, estime-t-il. Pour Rached

Ghannouchi, président du mouvement Ennahdha, la réunion était positive. Elle a permis de dresser une évaluation objective de l'année dernière. Selon lui, les participants à la réunion ont discuté par la même occasion les perspectives pour l'année prochaine. «Nous nous réunirons davantage pour mieux discuter des grandes lignes pour l'avenir», a-t-il ajouté. Selon lui, les présents à la réunion ont mis en valeur les acquis et réalisations du gouvernement et ont discuté des points négatifs et positifs de l'action du gouvernement durant l'année passée surtout en ce qui concerne le développement régional. Le secrétaire général du mouvement Echaab, Zouhair Maghzaoui, a pour sa part, estimé que «l'absence d'une stratégie claire mettant en œuvre les principes du Document de Carthage a conduit le pays à

cette situation critique de crise». «Certes, nous ne sommes pas représentés dans le gouvernement mais nous sommes directement concernés par la situation actuelle du pays», dit-il. La présidente de l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, Wided Bouchamaoui a, quant à elle, affirmé que l'UTICA s'est engagée à donner la priorité à l'économie et à préconiser un modèle économique clair. Un groupe restreint se chargera de l'élaboration d'un rapport contenant les différentes propositions des parties signataires, a-t-elle dit. Ont assisté à la réunion, Rached Ghannouchi (mouvement Ennahdha), Hafedh Caïd Essebsi (Nidaa Tounes), Samira Chaouachi (Union patriotique libre-UPL), Yassine Brahim (Afeq Tounes), Jounaidi Abdejawed (Al Massar), Mohsen Marzouk (Machrou Tounes), Zouhair Maghzaoui (mouvement Echaab), Kamel Morjen (Al Moubadra, Noureddine Taboubi (UGTT), Wided Bouchamaoui (UTICA), Abdelmajid Ezzar (Union tunisienne de l'agriculture et de la pêche-UTAP).

## 6 mois de prison pour un rumeur sur le décès du président

Deux Tunisiens ont été condamnés à six mois de prison ferme pour avoir propagé une rumeur sur le décès du président Béji Caïd Essebsi, 91 ans, en utilisant le logo de la chaîne France 24, a annoncé aujourd'hui un responsable judiciaire. Les deux hommes ont été reconnus coupables mercredi d'«*offense au chef de l'Etat*» et de «*propagation de fausses informations*», a déclaré à l'AFP le porte-parole du tribunal de Jendouba (nord-ouest), Noureddine Habbachi. Les deux coupables, un agent d'accueil de 29 ans et un fon-

tionnaire de 30 ans, ont aussi écopé d'une amende de cinq mille dinars chacun (1 700 euros), a-t-il ajouté. En novembre, une publication sur Facebook frappée d'un logo de la chaîne France 24, qui s'est avérée être montée de toutes pièces, a faussement annoncé la mort du président. Un responsable de la présidence avait rapidement démenti et promis une action en justice. La chaîne France 24 a quant à elle déploré l'utilisation de son logo «pour publier de fausses nouvelles en Tunisie» et indiqué avoir déposé une plainte contre X «face au préjudice subi». A. N./Agences

## Maroc

### Poursuite des manifestations à Jerada

LE MOUVEMENT de contestation sociale qui agit depuis deux semaines Jerada, ancienne ville minière dans le nord-est du Maroc, s'est poursuivi vendredi, ont rapporté les médias. Les réponses apportées cette semaine par la délégation ministérielle dépêchée sur place pour apaiser les tensions sont jugées «insuffisantes» par la population qui «*veut des mesures concrètes*», selon un militant associatif cité par l'AFP. Depuis le 22 décembre, des rassemblements pacifiques ont mobilisé au quotidien des milliers de personnes qui dénoncent leurs conditions de vie. Le mouvement a été déclenché par la mort de deux frères, piégés sous terre alors qu'ils cherchaient du charbon dans un puits. Une vidéo diffusée en direct vendredi après-midi sur une page Facebook locale qui suit la contestation populaire depuis les funérailles des deux hommes, montrait un rassemblement devant la préfecture et la mairie. En activité de 1927 à 1998, la mine de Jerada, le seul site d'exploitation des Charbonnages du Maroc, a employé jusqu'à 9 000 mineurs pour exploiter des gisements d'antracite très profonds et peu sécurisés. Avant la fermeture, le dernier administrateur de la mine avait fait publiquement état de «*conditions de travail difficiles*», de «*cas de silicose fréquents*», avec des «*dizaines d'accidents mortels par an*». La cité minière est aujourd'hui une des villes les plus pauvres du pays, selon des statistiques officielles. Le prix de l'eau et de l'électricité est un des sujets de colère à Jerada, les manifestants demandant la gratuité.

R. M.

## Libye

### Affrontements entre groupes armés près de la frontière tunisienne

Des combats entre groupes armés ont éclaté vendredi dans l'ouest libyen, près de la frontière tunisienne, provoquant la fermeture du point de passage principal entre les deux pays, ont rapporté les médias citant un responsable local. Les affrontements opposent deux groupes qui affirment tous les deux leur loyauté au Gouvernement d'union nationale (GNA) basé à Tripoli et appuyé par la communauté internationale. «Une coalition de groupes armés formée récemment par le GNA pour sécuriser la partie ouest du pays a attaqué d'autres groupes près du poste-frontière de Ras Jedir», a indiqué un responsable local de la ville de Zouara (100 km à l'ouest de Tripoli). L'objectif, selon ce responsable, est de prendre Ras Jedir, même si les groupes qui le contrôlent sont aussi pro-GNA. Depuis la chute de Mouammar Kadhafi en 2011, ce

poste-frontière est contrôlé par des groupes armés de la ville de Zouara.

### Forte hausse des recettes pétrolières en 2017

La Libye a enregistré l'an dernier des recettes pétrolières de l'ordre de 14 milliards de dollars (11,6 mds EUR), soit près de trois fois plus qu'en 2016, selon un communiqué de la Banque centrale libyenne (BCL). En 2017, la production a atteint plus d'un million de bjp et a permis de réduire de moitié le déficit budgétaire (à 7,7 milliards de dollars), après un déficit record en 2016, s'est félicitée la BCL. La production avait plongé à moins de 500 000 bjp entre 2014 et 2016 en raison des violences qui éclatent régulièrement autour des sites pétroliers et d'une lutte d'influence entre groupes rivaux souhaitant

mettre la main sur la principale ressource du pays. Le pétrole représente près de 90% des revenus de la Libye, qui dispose des plus grosses réserves d'Afrique. La BCL est basée à Tripoli et loyale au Gouvernement d'union nationale appuyé par la communauté internationale. Si c'est elle qui gère la totalité des revenus pétroliers et les distribue dans tout le pays, il existe toutefois une autre banque centrale dotée de son propre gouverneur et qui dépend d'un gouvernement parallèle et du Parlement élu basés dans l'est du pays. La reprise de la production et des exportations pétrolières en Libye est vitale pour remettre en l'état une économie moribonde et rasséréner une population éprouvée par l'instabilité politique et sécuritaire depuis 2011.

A. K./APS



Iran

# Clash américano-russe à l'ONU, nouvelles manifestations pro-régime

■ Les États-Unis et la Russie ont affiché vendredi des divisions profondes sur l'Iran, lors d'une réunion controversée du Conseil de sécurité consacrée à ce pays où le pouvoir a organisé dans la journée de nouvelles manifestations en sa faveur.

Par Rosa C.

«**E**n 2018 nous ne resterons pas silencieux», a martelé l'ambassadrice américaine à l'ONU, Nikki Haley, en justifiant sa demande dès mardi d'une réunion d'urgence du Conseil de sécurité, qui a provoqué des dissensions entre ses 15 membres. «Si on doit faire des réunions à chaque fois qu'il y a des manifestations dans un pays...», soupire un diplomate sous couvert d'anonymat. Pour Nikki Haley, «le régime iranien bafoue les droits de son peuple». Elle a dénoncé les dépenses d'armement iraniennes aux dépens, selon elle, du bien-être de la population. «Le message de ce peuple, c'est cessez de soutenir le terrorisme», a-t-elle assuré en réclamant le rétablissement total

de l'internet en Iran. Un point repris par les Pays-Bas, nouveau membre non permanent du Conseil de sécurité. «C'est à l'Iran de régler ses propres problèmes», a asséné au contraire l'ambassadeur russe à l'ONU, Vassily Nebenzia en évoquant «une situation interne (qui) est en train de se normaliser» et en accusant Washington de «gas-piller l'énergie du Conseil». Le diplomate russe a évoqué des «prétextes fantaisistes» pour la tenue de cette session, en évoquant une «ingérence dans les affaires intérieures iraniennes». La Russie a été soutenue au Conseil par notamment la Bolivie, l'Éthiopie ou la Guinée équatoriale. Il ne faut «pas saper l'autorité du Conseil alors que son unité est cruciale», a souligné l'ambassadeur éthiopien, Tekeda Alemu. «La situation iranienne ne menace pas la stabilité régionale», a abondé l'ambassadeur adjoint chinois à l'ONU, Wu Haiteo, en déniait tout rôle au Conseil dans une situation interne à un pays. Il s'agissait de la toute première réunion du Conseil de sécurité pour 2018 après des vœux d'«unité» formulés le 1<sup>er</sup> janvier par le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres. «L'unité est la voie à suivre : notre avenir dépend», avait-il alors dit. Du côté européen, les prises de position ont aussi montré des divisions.

Si le Royaume-Uni a jugé tout à fait légitime une réunion du Conseil de sécurité sur l'Iran, la France s'est montrée beaucoup plus prudente. Cette semaine, le président français Emmanuel Macron avait plaidé la modération et mis en garde contre un risque de «guerre» si les discours belliqueux venus des États-Unis, d'Israël ou d'Arabie saoudite se poursuivent. Vendredi, son ambassadeur à l'ONU, François Delattre, a souligné qu'il fallait observer de la «vigilance» pour la liberté d'expression en Iran. Mais il ne faut «pas d'instrumentalisation» de la situation iranienne «de l'étranger», a-t-il souligné. Cette approche mesurée a été partagée par la Suède et le Pérou, autre nouveau membre non permanent du Conseil. Dans une lettre adressée mercredi à l'ONU, l'Iran, soutenu par la Turquie, avait dénoncé les «ingérences»



Ph. &gt; D. K.

des États-Unis à son égard, reprises vendredi par son ambassadeur aux Nations unies devant le Conseil de sécurité. Contrastant avec le ton mesuré des Européens et de l'ONU, l'administration américaine de Donald Trump, qui est vent debout contre l'accord sur le nucléaire iranien signé en 2015, a apporté un soutien appuyé aux contestataires en Iran. Les États-Unis ont imposé jeudi de nouvelles sanctions contre des groupes industriels iraniens soupçonnés de participer au programme de missiles balistiques de l'Iran. Du 28 décembre au 1<sup>er</sup> janvier, ce mouvement de contestation, basé sur des revendications essentiellement économiques, a secoué de nom-

breuses villes du pays. Elle a parfois comporté des slogans plus politiques, et des violences ont fait 21 morts, en majorité des manifestants. Le calme est globalement revenu depuis mardi, au prix d'un déploiement important de forces de sécurité. Selon des vidéos publiées sur les réseaux sociaux, dont l'authenticité est impossible à vérifier, de petites protestations ont encore eu lieu jeudi soir en province. Pour la troisième journée consécutive, de nouveaux rassemblements de soutien au régime ont eu lieu, après la prière collective du vendredi, dans la région de Téhéran et dans plusieurs villes de province. Les traditionnels slogans «Mort à l'Amérique» ou «Mort à Israël» ont été lancés. R. C.



## Points chauds

Défiance

Par Fouzia Mahmoudi

Il est assez surprenant, et d'autant plus rare, qu'un membre du gouvernement américain doive, le plus sérieusement qui soit, défendre la santé mentale du président en fonction. Pourtant, c'est le cas aujourd'hui. Le chef de la diplomatie américaine, Rex Tillerson, étant obligé de monter au créneau pour défendre l'aptitude mentale de Donald Trump, après la publication d'un livre accablant sur les coulisses de la Maison-Blanche et dénoncé comme «bidon» par le président. Le livre du journaliste Michael Wolff «Fire and Fury : Inside the Trump White House» («Le feu et la colère, dans la Maison-Blanche de Trump», disponible en anglais seulement) défraie la chronique et était en tête des ventes pour sa parution vendredi, selon Amazon, relançant le débat sur la personnalité du commandant en chef des forces armées de la première puissance mondiale. «Je n'ai jamais remis en cause son aptitude mentale, je n'ai aucune raison de douter de son aptitude mentale», a dit Rex Tillerson lors d'une interview sur CNN diffusée vendredi. «Il n'est pas comme les présidents d'avant», a justifié le secrétaire d'État, qui, bien que sa porte-parole l'ait fait pour lui, n'avait pas démenti personnellement avoir traité en privé le président de «débile» l'été dernier. A travers de nombreux témoignages, la plupart anonymes et qualifiés de fantaisistes par le président républicain, l'auteur décrit les dysfonctionnements de l'exécutif et un chef d'État allergique à la lecture, fréquemment reclu dans sa chambre dès 18h30, les yeux rivés sur ses trois écrans de télévision, multipliant les appels à un petit groupe d'amis sur lesquels il déverse «un flot de récriminations», allant de la malhonnêteté des médias au manque de loyauté de son équipe. Tout son entourage, selon l'auteur, s'interrogerait sur sa capacité à gouverner, a-t-il dit vendredi dans une interview sur NBC. «Ils disent qu'il est comme un enfant. Ce qu'ils veulent dire, c'est qu'il a besoin d'être immédiatement satisfait. Tout tourne autour de lui», a affirmé Michael Wolff. Ces critiques envers Donald Trump, 71 ans, ne sont pas totalement nouvelles, mais le livre vient grossir le réquisitoire qu'avaient, en 2015 et 2016, déjà engagé Hillary Clinton et les adversaires républicains de l'homme d'affaires. Plus récemment, le sénateur John McCain a qualifié le septuagénaire de «mal informé» et d'«impulsif». Le président de la commission des Affaires étrangères du Sénat, Bob Corker, a comparé pour sa part la Maison-Blanche à une «halte-gardiennage pour adultes». «Je sais de source sûre que chaque jour à la Maison-Blanche, le but est de le contenir», a-t-il dit en octobre dernier. De son côté, la Maison-Blanche est immédiatement intervenue dans les médias et réseaux sociaux pour démentir ce livre à charge et pour accuser son auteur de mythomanie. Mais le mal est fait et les passages les plus «croustillants» sont déjà repris par la presse internationale, et entachent encore un peu plus une présidence placée sous le signe de la défiance. F. M.

Pakistan

## Les autorités jugent «contreproductif» le gel de l'assistance sécuritaire US

Le Pakistan a qualifié vendredi «contreproductive» la décision américaine de suspendre des centaines de millions de dollars d'assistance sécuritaire en réponse au laxisme supposé de sa politique de lutte contre le terrorisme. Les États-Unis menaçaient depuis des mois de réduire leur aide au Pakistan, pays allié mais jugé trop complaisant à l'égard de groupes insurgés comme les talibans afghans ou leurs alliés du réseau Haqqani. Ils ont annoncé jeudi le gel des paiements prévus dans le cadre d'un fonds destiné à rembourser les dépenses liées aux opérations antiterroristes dans l'attente d'une «action décisive» contre les factions talibanes établies dans ce pays. L'armée américaine est autorisée à dépenser jusqu'à 900 millions de dollars en 2017 pour ce fond et 700 millions en 2018. Les États-Unis avaient déjà suspendu le versement de 255 millions de dollars d'aide militaire en septembre 2017. Réagissant quelques heures plus tard, le ministère pakistanais des Affaires étrangères a déclaré être

«en contact avec l'administration américaine au sujet de la coopération sécuritaire et en attente de plus de détails», dans un communiqué vendredi. «Les calendriers arbitraires, les annonces unilatérales et la révision des objectifs sont contreproductifs dans la lutte contre les menaces communes», fait-il toutefois valoir. Le ministère note que l'apparition de nouveaux groupes insurgés comme l'organisation de l'État islamique de l'Afghanistan devrait «inciter à la coopération internationale» et rappelle que le Pakistan a payé un prix très élevé à la lutte contre le terrorisme. Plusieurs petites manifestations en protestation à la décision américaine ont eu lieu vendredi au Pakistan, notamment au poste-frontière de Chaman, limitrophe de l'Afghanistan, où des centaines de personnes ont défilé en criant des slogans anti-américains. «Nous n'avons besoin d'aucun genre d'aide. Allah le tout-puissant est avec nous et nous donne tout», a déclaré à l'AFP l'un des manifestants, Mohammad Saleem, glissant au

passage un message à l'intention du président américain Donald Trump : «Ne nous menacez pas». A Kaboul, l'annonce a été à l'inverse très bien accueillie. «Cela fait des années que nous disons que notre voisin le Pakistan fournit des sanctuaires aux groupes terroristes et qu'il finance aussi des groupes terroristes», a réagi le porte-parole adjoint du ministère de l'Intérieur, Nasrat Rahim, devant la presse. «Nous saluons cette annonce», a-t-il ajouté. Le département d'État américain a également tweeté jeudi qu'il avait placé le très conservateur Pakistan, où les minorités religieuses sont discriminées et parfois victimes de groupes armés, sur une liste de pays en observation pour les importantes entraves à la liberté religieuse qui y sont perpétrées. «Il est surprenant que des pays bien connus pour leur systématique persécution de minorités religieuses ne fassent pas partie de cette liste», a réagi le ministère des Affaires étrangères pakistanais dans un autre communiqué.





Concert de Idir

# Accueil triomphal pour un grand artiste

■ Pour son deuxième soir consécutif, le gala de Idir s'est déroulé, vendredi à Alger, dans la réjouissance, devant un public galvanisé, venu nombreux célébrer, dans la communion, le retour de l'artiste après une longue absence qui l'a tenu loin de la scène algérienne durant une quarantaine d'années.



Par Adéla S.

La coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf a connu une grande affluence du public, venu de plusieurs régions d'Algérie fêter les retrouvailles avec Idir, une voix autochtone célébrant depuis une cinquantaine d'années l'identité amazighe et l'amour de l'Algérie, qui a longtemps manqué à ses fans, dans un gala à la portée singulière, organisé à quelques jours de la célébration – pour la première fois officielle – de Yennayer, nouvel an amazigh, désormais fête nationale. Dans une ambiance de grands soirs, taillée à la mesure du charisme de l'artiste et l'importance de ce grand événement, le chantre de la chanson kabyle, visiblement ému de se voir accueilli par un public debout, a généreusement entamé son voyage avec les siens, dans un gala empreint de découverte (pour le

jeune public) et de nostalgie.

Reprenant, près de trois heures durant, le même répertoire que celui de la veille, Idir, rendant hommage à l'écrivain anthropologue Mouloud Mammeri, à fait lire sur la douceur d'un fond musical de sa composition, une poésie en prose, rendue par une des choristes de l'ensemble du collège Larbi-Mezani de Beni Yenni, à travers laquelle le parcours exceptionnel de l'éminent penseur a été évoqué, sous les youyous et les applaudissements de l'assistance. Le chanteur a brillamment mené son concert dans la convivialité, faisant interagir son public avec chaque titre interprété, à l'instar de «Essendou», une pièce célébrant la femme, et «Avava Inouva», entièrement rendues par l'assistance, téléphones allumés à la main, dans une ambiance électrique. Idir, rappelant la place de l'identité amazighe dans le paysage culturel algérien, a ensuite honoré la mémoire de Matoub Lounès, une autre icône de la chanson kabyle assasiné en 1998, en reprenant le refrain de «Es laâvits a ya vehri», une des nombreuses chansons au rythme ternaire du regretté qui a fait son succès en 1978, reprise en chœur dans la délectation. A l'issue de la représentation, les quelque 6 000 spectateurs présents au concert, savourant encore le bonheur de ces belles retrouvailles, se sont levés une nouvelle fois en un mouvement, pour saluer l'artiste entouré de tous ses musiciens, scandant de manière ininterrompue son nom.

Idir devrait entamer une tournée nationale à partir de mai prochain.

A. S./APS

Semaine du patrimoine culturel amazigh à Tlemcen

## Un riche programme d'activités

Un riche programme d'activités culturelles et artistiques a été élaboré par la direction de la culture de la wilaya de Tlemcen dans le cadre de la semaine du patrimoine culturel amazigh et la célébration de Yennayer, apprend-on jeudi des organisateurs.

Cette manifestation, la première du genre depuis la décision du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, de déclarer journée chômée et payée le nouvel an amazigh ou Yennayer, verra la tenue d'une série de conférences, la projection de films et reportages, des expositions et des ateliers, ainsi qu'une soirée poétique, indique-t-on.

Divers thèmes seront abordés par les conférenciers, dont «Yennayer» par l'universitaire Saridj Mohamed, «Les festivités de Yennayer dans le patrimoine tlemcénien» par l'universitaire Hamdaoui Mamoune, «Le carnaval d'Ayrad» par Ali Abdoune et «La dimension amazighe dans le carnaval d'Ayrad» par Berrichi Mohamed, outre une conférence sur ce même carnaval dédiée aux élèves des établissements scolaires.

A cette occasion, le film sur le carnaval d'Ayrad du réalisateur Benhamed Noureddine et un reportage sur les différentes étapes de la célébration d'Ayrad chez les Beni Snouss seront projetés.

Une dizaine d'expositions mettront en

exergue, par ailleurs, les habits, les accoutrements et les masques utilisés lors de la célébration du carnaval d'Ayrad qui fera l'objet, également, d'une exposition de photos, signale-t-on, faisant savoir que ces expositions concerneront, aussi, le quotidien des Amazighs de Tlemcen, les phases de commémoration de l'événement en grande Kabylie avec le concours d'une association de Tizi Ouzou, ainsi qu'une gaâda du Nayer.

En outre, des expositions de masques de l'artiste Mustapha Nedjai et la présentation de mets et plats populaires cuisinés pour cette circonstance seront également prévues. Des ateliers sur l'écriture en Tifinagh et la célébration de Yennayer seront dédiés aux enfants, aux côtés d'un atelier de l'Ecole des beaux-arts et une soirée poétique sera consacrée au patrimoine arabo-amazigh.

### Souk-Ahras : un programme à la mesure de l'évènement...

La direction de la jeunesse et des sports ainsi que celle de la culture de Souk-Ahras ont mis au point un riche programme pour la célébration du nouvel an amazigh, Yennayer 2968, coïncidant avec le 12 janvier prochain.

Dans de ce contexte, la direction de la culture organisera de 9 au 11 janvier «la semaine du patrimoine amazigh» à la biblio-

thèque principale de la lecture publique de Souk Ahras, une manifestation comportant notamment une exposition des produits d'artisanat et la présentation et dégustation, de plats culinaires traditionnels préparés à cette occasion. Une soirée animée par la coopérative Ibrahim Ben Debache de la chanson bedoui et chaoui figure également au menu proposé par la direction de la culture en coordination avec la direction du tourisme et de l'artisanat ainsi la maison de la culture «Tahar-Ouetar». Pour sa part, la direction de la jeunesse et des sports organisera une série d'activités de 6 au 12 janvier, en partenariat avec l'Office des établissements de jeunes, la ligue des activités culturelles et scientifiques des jeunes, la radio de Souk Ahras et l'Académie de la société civile.

Ces activités comportent notamment des expositions de photos et de produits artisanaux et la présentation de plats culinaires et de tenues traditionnelles.

Des spectacles de musique andalouse, de «Aissaoua» et de musique contemporaine, sont également attendus lors de cette manifestation. Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait décidé récemment de consacrer Yennayer jour de l'an amazigh, en journée nationale chômée et payée. Cette décision «historique» avait été largement saluée.

Racim C.

Réalisation d'un centre touristique à Oran

### Exploitation du site de Bab El Hamra

L'ASSIETTE FONCIÈRE récupérée au quartier de Bab El Hamra relevant du secteur urbain de Sidi Houari (Oran) sera exploitée après le relogement de ses habitants, pour la réalisation d'un centre touristique, en vue de valoriser ce site ancien, a-t-on appris jeudi du chef de daïra d'Oran.

L'étude de ce projet sera concrétisée au titre de l'investissement privé et des procédures ont été lancées pour obtenir un permis de construire, a indiqué Mourad Rahmani.

Cette assiette foncière, située à proximité

de sites archéologiques à l'instar des tambours «El Djaras», «El Hamri» et «El Hadid», a enregistré le relogement de plusieurs familles qui résidaient dans des habitations précaires vers de nouveaux logements à Oued Tlélat (sud d'Oran), a-t-on rappelé.

Dans le cadre de la préservation des édifices de valeur historique situés au vieux quartier de Sidi Houari et après le relogement de leurs résidents, 43 de caractère urbanistique historique ont été retenus pour être sauvegardés et 37 autres n'ayant pas

de caractéristiques historiques seront démolis. Les accès à ces immeubles d'une architecture splendide ont été fermés pour éviter qu'ils soient squattés de nouveau, a signalé M. Rahmani, ajoutant que toutes les opérations de relogement ont été précédées par des actions d'inspections par la commission compétente composée de représentants des différentes parties concernées, dont la direction de la culture et l'instance de préservation du patrimoine, a-t-on fait savoir.

R. C.

### RENDEZ-VOUS CULTURELS

**Ezzou/Art Galerie du Centre commercial & de loisirs de Bab-Ezzouar (Alger)**

**Jusqu'au 11 janvier 2018 :** Exposition «Mad'Art» de l'artiste peintre et écrivain Jaoudet Gassouma.

**Galerie des ateliers Bouffée d'Art (Résidence Sahraouie, Les Deux-Bassins, Ben Aknoun, Alger)**

**Jusqu'au 13 janvier 2018 :** Exposition-vente collective de peintures avec les artistes Moussa Bourdine, Noureddine Chegrane, Moncef Guita et Rezki Zerarti.

**Salle des Actes de l'Institut Cervantès d'Alger (rue Khelifa-Boukhalfa, Alger-Centre)**

**Jusqu'au 25 janvier 2018 :** A l'occasion du 80<sup>e</sup> anniversaire du Guernica de Picasso, l'ambassade d'Espagne et l'Institut Cervantès d'Alger organisent une exposition intitulée «Dialogue hispano-algérien sur le Guernica».



## Coup-franc direct

### Commission de litiges dites-vous ?

Par Mahfoud M.

Alors que la loi est claire et que tout devrait être fait dans ce cadre réglementé, joueurs et clubs se demandent pourquoi la commission des litiges tarde à donner ses conclusions sur certains dossiers. En effet, de nombreux joueurs qui n'ont pas été régularisés par leurs clubs employeurs attendent depuis un bon moment que cette structure tranche en leur faveur, ce qui leur permettra de choisir le club pour lequel ils devraient opter après avoir été libérés. N'ayant pas été régularisés pour plus de trois mensualités comme le prévoit la loi, ces joueurs devraient logiquement obtenir leur lettre de libération et pouvoir rebondir dans un autre club. Mais voilà qu'ils sont bloqués et cela complique leur situation, sachant que le marché des transferts tire à sa fin, et ils seront ainsi contraints de payer leur lettre de libération s'ils n'obtiennent pas à temps ce document. Mais qu'est-ce qui fait que la situation reste bloquée à ce niveau ? En fait, des sources au fait du dossier affirment que les présidents de clubs qui sont à la tête de cette commission tirent les ficelles et refusent de libérer ces joueurs, étant donné qu'il y a à boire et à manger et qu'ils traitent directement avec les présidents qui disposent de joueurs ayant déposé leurs dossiers au niveau de la CRL. La FAF devrait revoir la composante de cette commission et placer des personnes désintéressées pour mieux la gérer.

M. M.

## Premier League anglaise Mahrez et Salah se disputent le titre du meilleur joueur de décembre

Le milieu international algérien de Leicester City, Ryad Mahrez, est nommé au titre du meilleur joueur du mois de décembre 2017 en championnat d'Angleterre de football, a annoncé la Premier league sur son site officiel. Outre Mahrez, sept autres joueurs ont été désignés selon «leurs performances réalisées en décembre dernier» pour ce titre personnel. Il s'agit de Marcos Alonso (Chelsea), Marko Arnautovic (West Ham United), Roberto Firmino (Liverpool), Harry Kane (Tottenham Hotspur), Jesse Lingard (Manchester United), Nicolas Otamendi (Manchester City) et Mohamed Salah (Liverpool). Ce dernier a reçu jeudi soir le trophée du meilleur joueur africain de l'an-

née, décerné par la Confédération africaine (CAF) à Accra (Ghana). Mahrez (26 ans) a retrouvé la plénitude de ses moyens, depuis notamment l'arrivée de l'entraîneur français Claude Puel en octobre dernier. Le joueur algérien compte 7 buts but en Premier League, et 8 toutes compétitions confondues, en plus de 7 passes décisives. Il est en train de retrouver ses sensations qui lui ont valu d'être élu meilleur joueur d'Angleterre en 2016. Mahrez, dont le contrat court encore jusqu'en 2020, a failli quitter Leicester l'été dernier, mais toutes les offres, dont la plus importante était parvenue des Italiens de l'AS Rome, ont été rejetées par son club employeur.

## Ligue 1 Mobilis (16<sup>e</sup> journée)

# La JSS se rapproche et enfonce la JSK

La JS Saoura a consolidé sa deuxième place au classement général de la Ligue 1 Mobilis et se rapproche du leader en dominant la JS Kabylie (2-0) en clôture des matchs de vendredi, pour le compte de la 16<sup>e</sup> journée, alors qu'un peu plus tôt dans l'après-midi, les matchs DRB Tadjenanet-Olympique de Médéa et USM El Harrach-ES Sétif s'étaient soldés par des nuls (0-0).

Par Mahfoud M.

Les Bécharois ont buté sur une résistance farouche des Canaris, jusqu'à l'expulsion de leur nouvelle recrue, Ziri Hammar (58), après laquelle ils ont fini par trouver les espaces nécessaires pour faire la différence, grâce notamment au très vélocé Mustapha Djallil, auteur d'un doublé aux 63<sup>e</sup> et 87<sup>e</sup>. Un succès qui permet à la JSS de consolider sa deuxième place avec 30 points, soit à une longueur du leader, le CS Constantine, au moment où la JSK reste scotchée à la 12<sup>e</sup> place, avec 17 points. Les Canaris semblent dans une situation très difficile et continuent de sombrer et il leur faudra de se reprendre au plus vite. Un peu plus tôt dans l'après-midi, les matchs DRB Tadjenanet-Olympique de Médéa et USM El Harrach - ES Sétif s'étaient soldés



Les Bécharois se rapprochent du CSC

par des nuls (0-0). Ce n'est pas faute d'avoir essayé, car ces quatre clubs s'étaient livrés à une lutte acharnée pour l'emporter, mais le manque d'efficacité, dû peut-être à la trêve hivernale, en a voulu autrement. Des scores de parité qui arrangent légèrement les clubs visiteurs, même s'ils ne réussissent pas vraiment une bonne opération au classement général, car l'ES Sétif est arrivée à se maintenir seule à la 4<sup>e</sup> place, avec 25 points, au moment où l'Olympique de

Médéa a rejoint provisoirement la JS Kabylie à la 12<sup>e</sup> place, avec 17 points. Les gars de Médéa qui soufflent le chaud et le froid depuis quelque temps, ne réussissent pas à faire le plein à domicile ces derniers temps, ce qui inquiète au plus au point le coach Slimani.

M. M.

Résultats partiels :	
DRBT-OM	0-0
USM H-ESS	0-0
JSS- JSK	2-0

## USM El Harrach Le coach Dhaou jette l'éponge

L'entraîneur tunisien de l'USM El Harrach, Hamadi Dhaou, a annoncé sa démission vendredi, à l'issue de la 16<sup>e</sup> journée de Ligue 1 Mobilis, ayant vu son équipe se neutraliser à domicile avec l'Entente de Sétif (0-0). «C'est une décision mûrement réfléchie et je l'ai prise pour des raisons, à la fois personnelles et professionnelles. Mais par respect au football, je préfère éviter d'en dire plus», a expliqué l'ancien driver du Club Sportif Sfaxien, juste après le nul

contre l'ESS, qui laisse son désormais ex-employeur à l'avant-dernière place du classement général, avec un modeste capital de 13 points, en 16 matchs de championnat. Dhaou, ex-sélectionneur adjoint de la Tunisie du temps de Ruud Krol, est passé notamment par l'EGS Gafsa, le Stade Tunisien et l'EO Sidi Bouzid. Il avait remplacé l'Algérien Younés Ifticen, démissionnaire, le 1<sup>er</sup> octobre 2017, avec l'objectif de redresser la situation de l'USMH qui, à ce

moment là, traversait une période très difficile. Les Jaune et Noir n'avaient récolté en effet qu'un seul point en quatre journées de Ligue 1 Mobilis. Cependant, même s'il a eu le mérite d'en récolter douze autres pendant les dix matchs qu'il a dirigés les trois derniers mois, Dhaou a été contraint de rendre le tablier à son tour. La direction du club banlieusard n'a pas encore communiqué le nom du nouvel entraîneur qui prendra le flambeau.

## Ligue 2 Mobilis (16<sup>e</sup> journée)

# Le leader et son dauphin font du surplace

L'AS Aïn M'ilia a conservé le leadership de la Ligue 2 Mobilis de football malgré son nul à domicile contre le WA Tlemcen (1-1), en match disputé vendredi pour le compte de la 16<sup>e</sup> journée, marquée également par la défaite de son dauphin, le MO Béjaïa, au moment où, dans le bas du tableau, le RC Kouba a réussi une très bonne opération dans la course au maintien, en disposant de son concurrent direct, le CRB Aïn Fekroune (1-0). Les choses avaient pourtant relativement bien démarré pour le leader, qui malgré le huis clos avait trouvé le chemin des filets dès la 38<sup>e</sup> minute, par l'intermédiaire de Slimani. Mais à quelques minutes du coup de sifflet final, le WAT a obtenu un penalty qui fut transformé par Boughalia (86'). Un précieux point pour les Zianides, grâce auquel ils se maintiennent à la 10<sup>e</sup> place du classement général, ex aequo avec l'Amel Boussaâda, le MC Saïda et le RC Kouba, avec 17 points chacun.

Cependant, si l'ASAM a pu conserver sa première place, c'est en grande partie parce que le MO Béjaïa, dauphin à deux points, a perdu chez l'ASM Oran, car dans le cas contraire, ce dernier aurait sans doute continué à le titiller de très près, voir le rejoindre carrément en tête du classement. Une défaite dure à accepter pour les Crabes, car ayant tenu bon pendant 88 minutes, avant de s'effondrer sur un penalty de Boutiche (1-0). Un revers d'autant plus amer qu'il permet à la JSM Skikda, victorieuse (1-0) de l'Amel Boussaâda grâce à son vétéran Tayeb Berramla (63'), de rejoindre les Crabes à la 2<sup>e</sup> place du classement général avec 29 points. De son côté, le CA Bordj Bou Arréridj a frappé un grand coup ce vendredi, en allant gagner (1-0) chez l'actuelle lanterne rouge, le CA Batna. Une victoire assurée par Niati, pile à l'heure de jeu, et qui propulse les Criquets au pied du podium, à égalité avec l'ASO Chlef, avec 28 points chacun.

Soit à quatre longueurs seulement du leader. L'ASO Chlef a confirmé son invincibilité à domicile en battant le GC Mascara 2-0, grâce à Soltani (12') et Belhaoua (47'). Le club du Cheliff se positionne ainsi au pied du podium. A l'instar du CABBA, de la JSM Skikda et de l'ASO Chlef, la JSM Béjaïa a remporté une importante victoire au cours de cette 16<sup>e</sup> journée, grâce à laquelle elle préserve intactes ses chances d'accession. Les hommes de Mounir Zeghdoud ont engrangé les trois points de la victoire grâce à une réalisation de Ouanes (54'), qui propulse son équipe à la 6<sup>e</sup> place, avec 27 unités. Les autres bonnes opéra-

tions du jour sont à mettre à l'actif des clubs du bas du tableau, qui grâce aux points récoltés au cours de cette 16<sup>e</sup> journée se relancent bien dans la course au maintien, comme c'est le cas pour le RC Kouba, ayant dominé le CRB Aïn Fekroune (1-0), dans un duel direct entre le 13<sup>e</sup> qui accueillait le 14<sup>e</sup>. Une importante victoire pour le Raed, assurée

dès la 33<sup>e</sup> par Benayache, et qui permet aux Vert et Blanc de se hisser à la 10<sup>e</sup> place avec 17 points. Outre le RCK, le MC El Eulma a réussi une bonne opération dans le bas du tableau, en revenant avec un précieux point de son périlleux déplacement chez le MC Saïda (0-0). Mais il reste néanmoins premier club reléguable, avec 14 unités.

### Résultats et classement :

ASAM- WAT	1-1
CAB -CABBA	0-1
JSMS -ABS	1-0
MCS- MCEE	0-0
ASMO-MOB	1-0
JSMB -RCR	1-0
ASO -GCM	2-0
RCK- CRBAF	1-0

Pts	J
1). AS Aïn M'ilia	32 16
2). MO Béjaïa	29 16
-). JSM Skikda	29 16
4). CABB Arréridj	28 16
-). ASO Chlef	28 16
6). JSM Béjaïa	27 16
7). RC Relizane	26 16
8). ASM Oran	25 16
9). GC Mascara	18 16
10). Amel Boussaâda	17 16
-). WA Tlemcen	17 16
-). MC Saïda	17 16
-). RC Kouba	17 16
14). MC El Eulma	14 16
15). CRB Aïn Fekroune	13 16
16). CA Batna	11 16



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Batna et Tizi Ouzou

### Destruction de deux casemates pour terroristes et trois bombes de fabrication artisanale

DEUX casemates pour terroristes contenant des effets de couchage ont été découvertes et détruites jeudi dans la wilaya de Batna, alors qu'à Tizi Ouzou trois bombes de fabrication artisanale ont été détruites, indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans cadre de la lutte antiterroriste, et suite à une opération de ratissage et de recherche, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 4 janvier 2018, deux casemates pour terroristes contenant des effets de couchage, à Tifran dans la wilaya de Batna, tandis qu'un autre détachement a détruit trois bombes de fabrication artisanale à Tizi Ouzou», précise la même source. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP et des éléments la Gendarmerie nationale ont arrêté, à Tlemcen et Ain Salah, quatre narcotrafiants en possession de 48 kilogrammes de kif traité et plus de 600 000 DA, alors que d'autres détachements ont saisi 32,5 kilogrammes de kif traité et 1 383 comprimés psychotropes à Alger, Chlef, Boumerdès et Djelfa», ajoute le communiqué du MDN. Par ailleurs, «des détachements de l'ANP et des éléments la Gendarmerie nationale ont récupéré à Souk Ahras, Tébessa, El Taref et Adrar, une quantité de 31 284 litres de carburant destinée à la contrebande, alors que des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi 702 unités de boissons alcoolisées à Tlemcen et 6 210 kg de tabac à El-Oued», selon la même source, ajoutant que «des détachements de l'ANP ont saisi 2,7 tonnes de denrées alimentaires et saisi huit véhicules à Tébessa, Bordj Badji Mokhtar, Ain Guezzam et El-Oued». «Dans un autre contexte, treize immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tlemcen, Skikda et Sétif», conclut le communiqué du MDN.

G. H.

## Constantine : l'aménagement des zones industrielles

### Etablissement d'une «short-list» d'entreprises

LES DÉMARCHES relatives à l'établissement d'une «short-list» d'entreprises, de bureaux d'études et d'assistance à la maîtrise d'ouvrages pour l'aménagement des zones industrielles, sont en cours à Constantine pour permettre son lancement dans les meilleurs délais, a-t-on appris hier auprès des services de la wilaya. Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a donné des instructions à l'effet d'établir une «short-list» d'entreprises pour l'aménagement des nouvelles zones industrielles de la wilaya, a fait savoir la même source, affirmant que toutes les dispositions administratives et techniques nécessaires ont été prévues pour permettre l'aboutissement de cette opération. Cette mesure d'«urgence» s'inscrit dans le cadre des orientations du gouvernement visant la promotion de l'investissement à travers la mise en place davantage de foncier industriel, a déclaré la même source, précisant que l'adoption de cette démarche a pour but principal d'«éviter les procédures administratives parfois trop lentes et d'accélérer les délais de réalisation». La «short-list», devant être élaborée «incessamment», permettra de désigner les bureaux d'études ou groupes chargés de la réalisation d'études de maîtrise d'œuvre des zones industrielles s'étalant sur une superficie totale de près de un millier d'hectares dans la wilaya de Constantine, a-t-on pré-

cisé. Il s'agit de la zone de Ain Romane, située dans la commune de Ain-Smara, s'étalant sur 140 ha et divisée en 280 lots de terrain, celle de Ain Abid d'une superficie de 543 ha et 656 lots, et la troisième dans la région de Didouche Mourad s'étalant sur une superficie de 238 ha, a-t-on indiqué, faisant part de l'impact de ces lots dans la satisfaction des demandes exprimées en la matière. Dans ce contexte, la même source qui fait état d'une augmentation «constante» du nombre de potentiels investisseurs dépassant les 10 000 postulants à Constantine, a rappelé les instructions du gouvernement pour que les candidats à l'investissement dans les zones industrielles puissent accéder rapidement aux lots de terrain. Ces derniers seront octroyés sous forme de concession. Le gouvernement avait engagé, à ce titre, un programme ambitieux d'aménagement de 49 nouveaux parcs industriels pour un montant dépassant les 300 milliards de DA, a encore rappelé la même source, soulignant que ces nouveaux parcs, qui seront réalisés selon les normes et les standards internationaux, offriront aux investisseurs «les meilleures conditions» de concrétisation de leurs projets. Constantine a bénéficié de trois zones industrielles sur les 49 créées par le gouvernement pour constituer des parcs fonciers destinés à l'investissement.

Fahima N.

## Images chocs de la répression des médecins résidents à Alger



Loumis

Djalou@hotmail.com

## APW de Tizi Ouzou

### L'exécutif de la coalition FFS-FLN-RND connu jeudi prochain

■ Rabeh Menaoum, candidat numéro 2 de la liste FFS, occupera le poste de vice-président de l'APW en attendant la désignation des présidents des cinq commissions.

Par Hamid M.

Le nouvel exécutif de l'Assemblée populaire de la wilaya de Tizi Ouzou sera installé jeudi prochain, avonous appris, hier, auprès des élus du Front des forces socialistes, en conclave au niveau du siège de la Fédération de Tizi Ouzou pour le choix de l'élu du parti à la vice-présidence qui revient au parti. Nous avons ainsi appris que Rabeh Menaoum,

candidat numéro 2 de la liste FFS, occupera le poste de vice-président de l'APW en attendant la désignation des présidents des cinq commissions, quota du même parti au sein de l'exécutif. Les cinq présidents seront désignés par les postulants dont le nombre dépasserait les postes à pourvoir, selon une source proche de la Fédération du FFS. Ils seront connus, à en croire notre source, après la session de jeudi prochain. S'agissant

des autres partis coalisés au sein de l'APW de Tizi Ouzou, des sources proches des partis FLN et RND nous ont confié que les candidats têtes de listes, à savoir, respectivement Kamel Ouguemat et Idir Ikene, occuperont les postes des deux autres vice-présidences. Ils se partageront à parts égales les quatre commissions au sein de la même APW.

H. M.

## Ain Témouchent

### Deux corps en décomposition avancée repêchés en mer

C'est suite à une alerte donnée par un pêcheur que les éléments des gardes-côtes se sont déplacés sur le site de l'alerte, situé à 6 miles au nord du port de Bouzedjar... Deux corps en état de décomposition avancée ont été repêchés vendredi soir, au large d'Ain Témouchent, au cours de deux opérations distinctes, a-t-on appris hier du groupement territorial de Béni Saf des gardes-

côtes. C'est suite à une alerte donnée par un pêcheur que les éléments des gardes-côtes se sont déplacés sur le site de l'alerte, situé à 6 miles au nord du port de Bouzedjar, pour repêcher un corps en état de décomposition avancée. La deuxième dépouille a été découverte à 1 mile au nord de la plage de Madagh, lors d'une patrouille de routine d'une unité des gardes-côtes. Les corps seraient ceux

de deux candidats à l'émigration clandestine, portés disparus au large de la mer ces trois derniers mois. Les dépouilles ont été déposées à la morgue de l'Établissement hospitalier public «Ahmed-Medeghri» d'Ain Témouchent. Les services de la Sûreté nationale ont ouvert une enquête pour identifier les deux victimes et connaître les circonstances exactes de leur décès.

Slim O./APS

## Après le décès d'un jeune dans un commissariat

### Egypte : heurts nocturnes au Caire

Des heurts entre manifestants et policiers ont eu lieu hier avant l'aube devant un commissariat du Caire où un jeune homme, arrêté la veille, est décédé, selon des sources sécuritaires égyptiennes. Les affrontements devant le commissariat de Mokattam au Caire ont fait neuf blessés et entraîné l'arrestation de 40 personnes, selon les mêmes sources. Les manifestants ont mis le feu à des pneus et à dix véhicules, dont trois appartenant à la police, et lancé des cocktails Molotov. La police a riposté en tirant à la chevrotine et en lançant des gaz lacrymogènes, a-t-on ajouté. Le jeune homme

avait été arrêté vendredi matin pour trafic de stupéfiants, selon les sources sécuritaires. Les protestataires accusent la police d'être responsable de sa mort. Mais selon les sources sécuritaires citées par l'AFP, il est mort lors d'une violente bagarre entre plusieurs détenus à l'intérieur de l'établissement. Le calme est revenu hier matin, après que le directeur de la sécurité du Caire a promis à la population une enquête impartiale, s'engageant à ne pas camoufler une éventuelle implication avérée de la police. Le procureur a terminé l'examen du corps et a demandé une autopsie.

M. L.